

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Band: 160 (2016)

Artikel: Essai de rendu du domaine de la chartreuse de Liège par ses marques laissées dans le paysage actuel

Autor: Lucas, Samuël

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Essai de rendu du domaine de la chartreuse de Liège par ses marques laissées dans le paysage actuel

Introduction

C'est un riche échevin de Liège, Jean de Brabant, qui est à l'origine de la chartreuse liégeoise¹. Comme il n'avait pas d'enfants, il légua, par testament, tous ses biens à l'abbaye de Saint-Jacques, à condition que celle-ci agrandisse le chœur de son église et reçoive désormais en son sein dix moines en plus du nombre prévu par les coutumes. Après avoir accepté ces clauses, les bénédictins s'aperçurent bien vite du préjudice qu'elles risquaient de leur causer. Aussi obtinrent-ils du prince-évêque de Liège, Englebert de la Marck, l'autorisation de refuser le legs de leur bienfaiteur. Cherchant alors une destination aux libéralités de Jean de Brabant, l'évêque se rappela la prédilection que l'échevin avait toujours manifestée pour l'Ordre cartusien et dont il avait laissé des témoignages non équivoques dans ses archives. Englebert de la Marck estima qu'il ne pouvait mieux répondre aux intentions du défunt qu'en assignant la majeure partie de son legs à la construction et à la dotation d'une chartreuse sur le Mont-Cornillon, aux portes de Liège et dominant la ville. Ce lieu, qui avait pour patrons les Douze Apôtres, avait servi jadis de résidence aux prémontrés qui l'avaient quitté pour s'établir en Ile, à Beaufort. En 1107, la dépouille mortelle de l'empereur Henri IV y avait été exposée. Après le départ des religieux, le prince-évêque mit à profit la valeur stratégique de la colline pour y installer un poste fortifié qui, détruit en 1291 par les Liégeois lors d'un conflit qui les opposait à leur prince, connut peu à peu la ruine et l'isolement.

Bien que la fondation de la nouvelle chartreuse eût été annoncée dès le 14 janvier 1357 par une charte d'Englebert de la Marck, ce n'est qu'en 1360 que le prieur général, Elzéar de Grimoard, décida les définiteurs du chapitre général à y envoyer les premiers moines : Bertrand, profès de Paris et prieur de la nouvelle communauté, Barthélémy, profès de Gueldre, Jean Militis et Adam, profès de la chartreuse d'Abbeville, s'installèrent à Cornillon le 4 juin 1360. Le monastère naissant commença aussitôt à exploiter les ressources qu'Englebert de la Marck avait mises à sa disposition. Mais les revenus de fondation ne lui eussent sans doute pas permis de se développer s'il n'avait bénéficié du mécénat d'un ecclésiastique liégeois. Helmig de Moylant, chanoine de Saint-Lambert, prévôt de la collégiale Saint-Barthélémy, donna aux travaux de construction et d'embellissement une impulsion énergique qui sus-

cita immédiatement des émules et attira la prospérité dans la nouvelle chartreuse. La période de fondation se clôt vers 1400, avec la troisième grande dotation due à Catherine de Flémalle, veuve de Reneward du Pont d'Avroy, mayeur de la Cité.

La naissance de la chartreuse de Liège s'inscrit dans le grand mouvement d'épanouissement cartusien qui s'est manifesté au XIV^e siècle. De 1360 à 1689, le monastère liégeois s'est harmonieusement développé et n'a connu, entre 1487 et 1502, qu'une courte période de malheurs, dont les effets ont d'ailleurs été rapidement résorbés.

On le considère habituellement comme un des établissements les plus importants de la province de Teutonie. Incorporée, à la fin du XVII^e siècle, dans le dispositif stratégique de la Cité, la chartreuse n'a plus jamais retrouvé, jusqu'à sa suppression, l'équilibre qu'elle avait connu au cours des siècles précédents. Du point de vue social, l'influence du monastère dans la vie de la Cité a été pratiquement négligeable, sauf sur des voisins immédiats. Le mode de vie cartusien n'était d'ailleurs pas favorable au rayonnement de semblable action. Mais cette conception de la vie monastique et la sévérité de l'observance ont valu à la chartreuse de Liège l'intérêt et les soins de dignitaires ecclésiastiques et de laïcs fortunés, désireux de s'assurer quelque participation aux bonnes œuvres de moines qui, plus que tous les autres, entendaient se retrancher du monde.

Dans le cadre général de l'organisation de l'Ordre, la chartreuse de Liège fit partie de 1357 à 1411 de la province de Picardie. Cette circonscription ayant été scindée en deux provinces : celle de Picardie rapprochée (*Picardia propinquior*) et celle de Picardie éloignée (*Picardia remotior*), Liège fut intégrée dans le territoire de cette dernière de 1411 à 1474. À partir de 1474, celle-ci prit l'appellation de Teutonie jusqu'à sa suppression par l'édit de Joseph II, promulgué le 17 mars 1783. De cette date à sa suppression en 1797, la chartreuse de Liège fut rattachée à la province du Rhin.

Représentations anciennes du domaine de la chartreuse

Sur la carte de Ferraris, de 1777 (fig. 1), nous pouvons repérer la chartreuse avec son cloître dont deux ailes seulement avaient été achevées lors de la construction décidée par Gilles de Liverloz, prieur de 1648 à 1667. Le domaine est marqué en rouge; l'enclos jaune est le

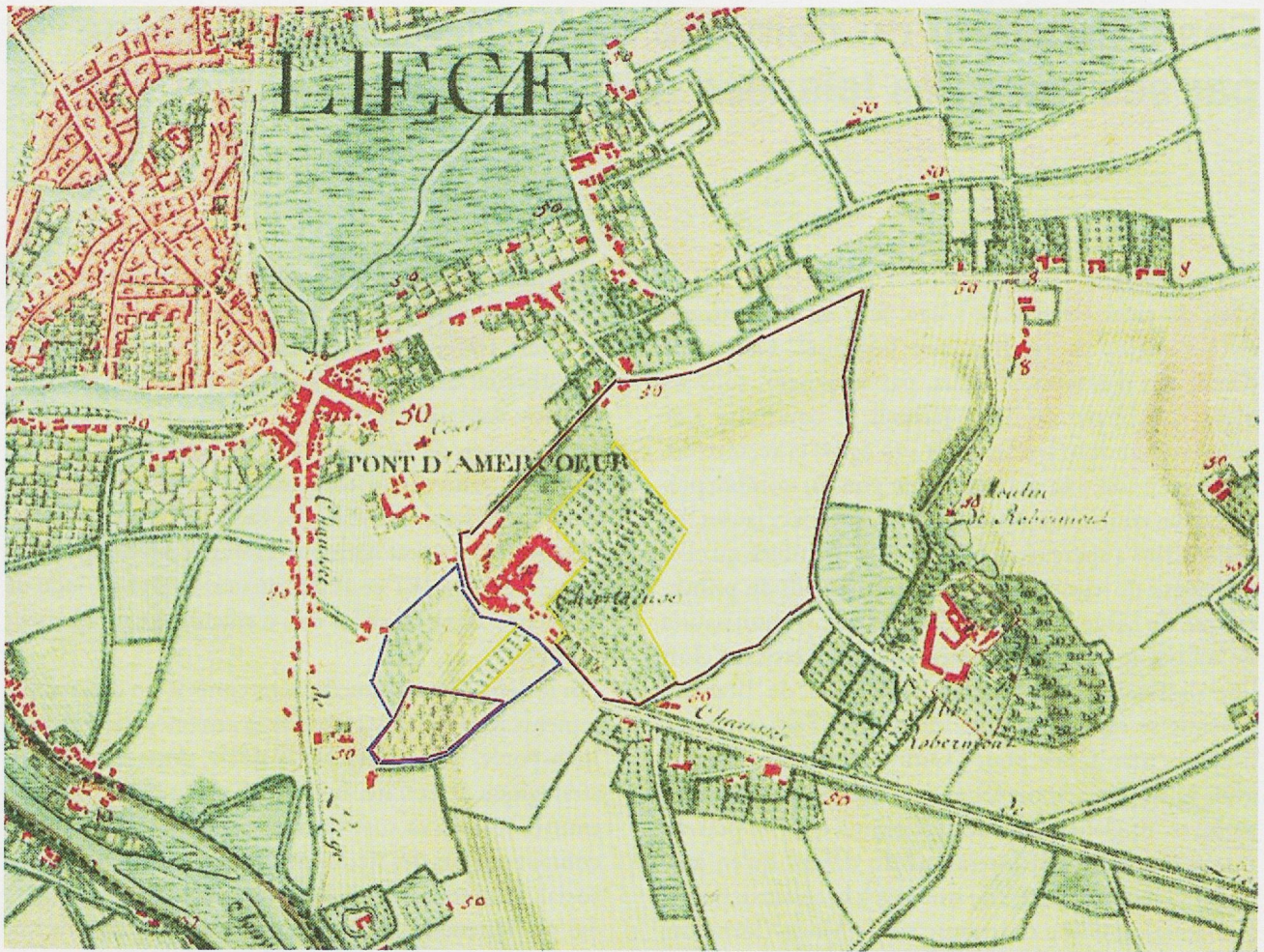


Fig. 1 - Détail de la Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens (carte de Ferraris), 1777.

verger. L'autre domaine, marqué en bleu, appelé aussi « domaine des oblats », est séparé de la chartreuse par la chaussée d'Aix-la-Chapelle ou Réal Chemin. Cette chaussée s'appelait ici et s'appelle toujours le Thier de la

Chartreuse. La chaussée d'Aix-la-Chapelle était la voie principale reliant Liège à cette ville. Dans le domaine des oblats, la partie marquée en fuchsia correspond au vignoble, et le jaune au verger.

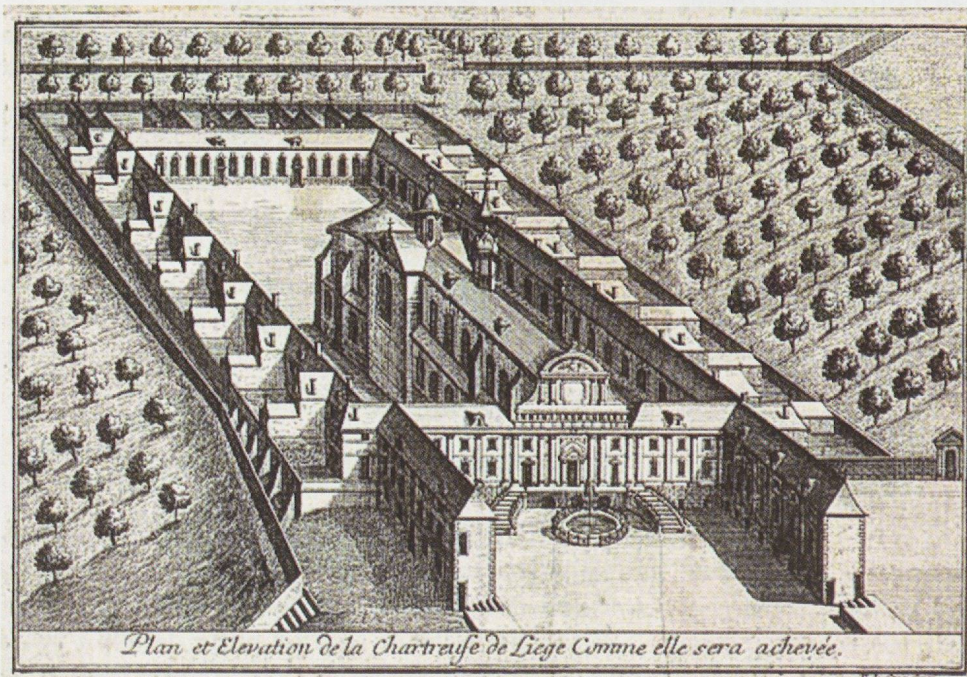


Fig. 2 - Plan et élévation de la chartreuse de Liège comme elle sera achevée, gravure pour les Délices du Païs de Liège, par Remacle Le Loup (1738-1744).

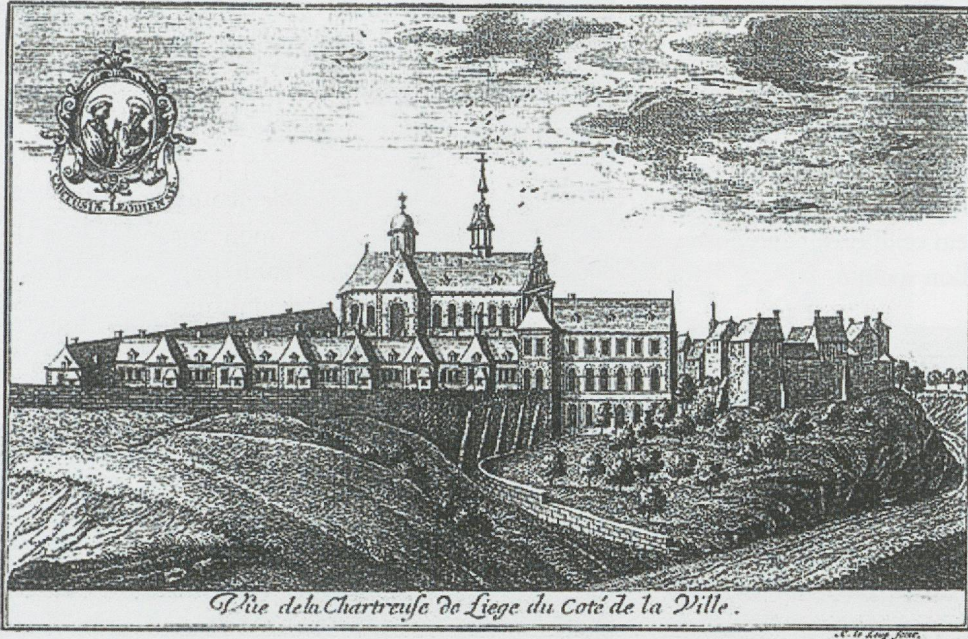


Fig. 3 - Vue du monastère depuis le pied du Thier de la Chartreuse. Gravure pour les Délices du País de Liège, par Remacle Le Loup (1738-1744).

La période hollandaise

Suite au Congrès de Vienne (1814-1815), qui marqua la chute de Napoléon I^{er}, la Belgique actuelle fut rattachée aux Provinces-Unies pour former le Royaume-Uni des Pays-Bas. Sur le conseil du duc de Wellington, Guillaume I^{er} des Pays-Bas décida la construction d'un fort sur une partie de l'ancien domaine des chartreux. Ce fort fit partie du système défensif de Liège, avec la citadelle bâtie sur l'autre rive de la Meuse.

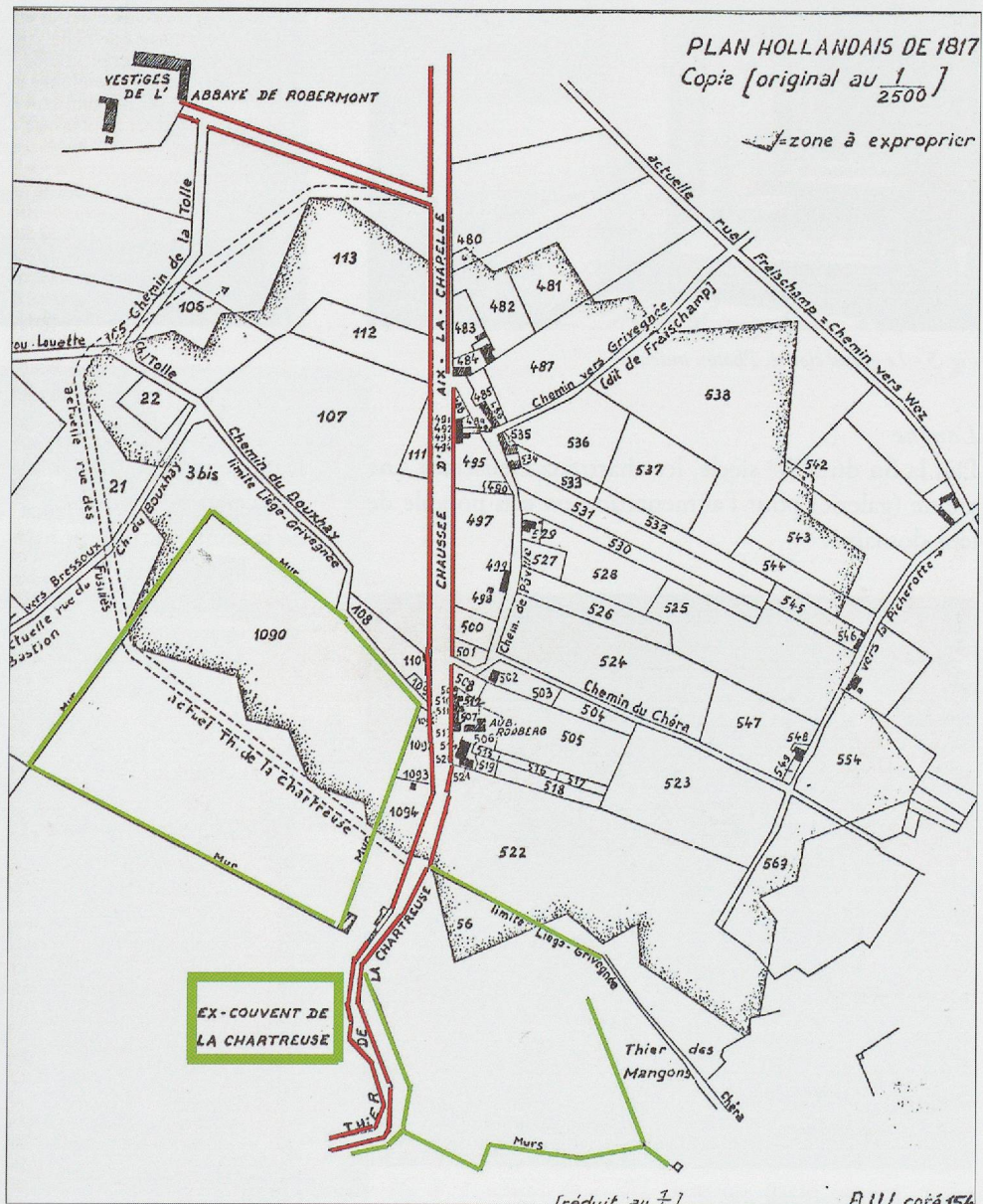


Fig. 4 - Plan hollandais de 1817. Bibliothèque universitaire de Liège.

Vues actuelles du cloître, de l'areine, de l'arvô et de la ferme

Le cloître

Le grand cloître a été reconstruit au milieu du XVII^e siècle par le prieur Gilles de Liverlo. Sa galerie est couverte de voûtes d'arêtes en briques et d'arcs doubleaux en tuffeau. Il donne accès à neuf cellules dont les portes sont marquées par un médaillon sculpté.



Fig. 5 - Le grand cloître. Photos: auteur.



L'areine

Dès la fin du XIV^e siècle, les chartreux creusèrent une areine (galerie) pour l'alimentation en eau potable de leur domaine.

L'areine est toujours en parfait état et fonctionnelle sur une centaine de mètres. Plus loin, elle fut détruite lors de la construction du fort.



Fig. 6 - L'areine. Photos: auteur.



L'arvô

C'est un passage couvert en briques et en moellons de calcaire, dont la construction remonte au début du XVII^e siècle et qui a été remanié au siècle suivant. Il permettait de franchir le Réal Chemin pour gagner les

terres et les vignobles, le domaine dit des oblats. Cette construction est à notre connaissance la seule du genre en milieu cartusien.



Fig. 7 - L'arvô. Photo: auteur.

La ferme

L'ancienne ferme, bâtie au XVI^e/XVII^e siècle, avec son haut pignon éclairci par des chaînes d'angles en calcaire, est le seul témoignage subsistant de l'activité rurale des chartreux. Son nouveau propriétaire,

M. Benoît Mahaut, y a fait des travaux de restauration. Nous profitons de cette occasion pour le remercier de son accueil lors de chacune de nos nombreuses visites.

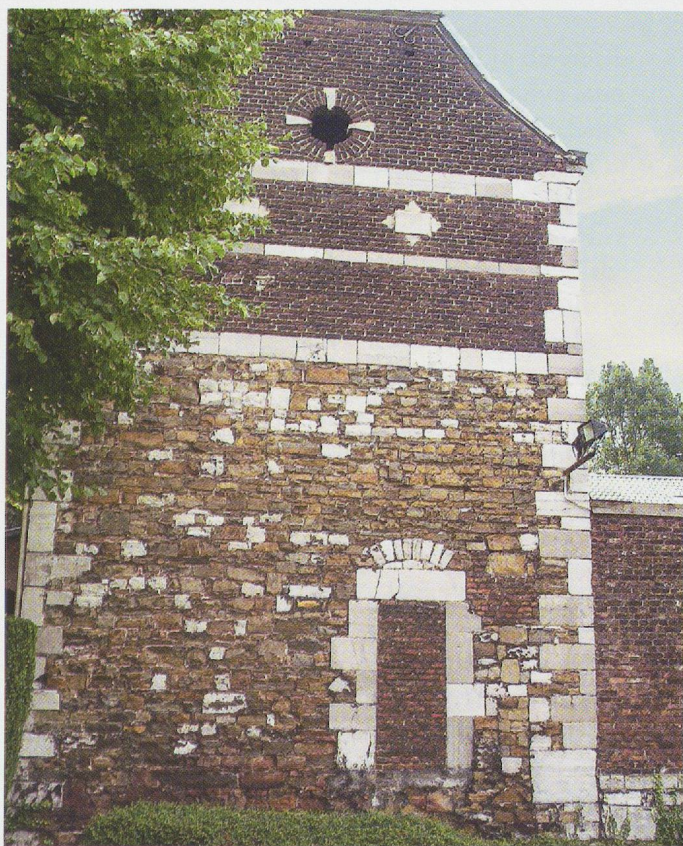


Fig. 8 - L'ancienne ferme de la chartreuse. Photo: auteur.



Fig. 9 - L'ancienne ferme de la chartreuse. Photo : auteur.

Note

1 Introduction d'après Jacques STIENNON, « Chartreux des Douze Apôtres à Liège », in: *Monasticon Belge*, t. II: Province de Liège, Maredsous, 1955, p. 489-523.